

Réunion du 22 janvier 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ

DECISION DU BUREAU AGISSANT PAR DELEGATION DU CONSEIL **COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-deux janvier à 18h, le bureau de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté, rond-point des chênes à Mourenx, sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

ÉTAIENT PRÉSENTS:

Mmes et MM. Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Philippe ARRIAU, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Régis CASSAROUMÉ, Gérard DUCOS, Michel DUPUY, Robert HAGET, Francis LARROQUE, Patrice LAURENT, Michel LAURIO, Marlène LE DIEU DE VILLE, Christian LOMBART, Guy PÉMARTIN, Henri POUSTIS.

ÉTAIENT EXCUSÉS OU ABSENTS :

Mmes et MM. Fabienne COSTEDOAT-DIU Nadia, GRAMMONTIN, Emmanuel HANON, Michel LABOURDETTE, Christian LÉCHIT, Michel OLIVÉ, Maryse PAYBOU, Didier REY.

OBJET : APPEL D'OFFRES OUVERT : MAINTENANCE DES INSTALLATIONS TECHNIQUES DES BATIMENTS COMMUNAUTAIRES ET NETTOYAGE DES VITRES - AUTORISATION DONNEE AU PRESIDENT DE SIGNER L'AVENANT N°7 POUR LE LOT 6 : VERIFICATION ET MAINTENANCE DU MATERIEL DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Une procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique a été lancée le 25 septembre 2020 pour une remise des offres le 28 octobre 2020.

Les prestations sont réparties en 7 lots :

Lot(s)	Désignation			
01	Vérification des installations électriques et gaz			
02	Maintenance des ascenseurs et monte charges			
03	Vérification des dispositifs d'ancrages (points d'ancrages, lignes de vies)			
04	Prestations de nettoyage des vitres			
05	Maintenance des installations de chauffage et de ventilation			
06	Vérification et maintenance du matériel de lutte contre l'incendie			
07	Maintenance corrective de l'étanchéité des toitures terrasses			

ID: 064-200039204-20240122-BE_2024_003_B-DE

Les marchés ont été attribués comme suit :

- Lot 1 : DEKRA pour un montant estimatif de 16 040,20 € HT
- Lot 2 : IUMANA pour un montant estimatif de 27 720,00 € HT
- Lot 3 : DEKRA pour un montant estimatif de 2 160,00 € HT
- Lot 4 : GROUPE APR pour un montant estimatif de 105 074,48 € HT
- Lot 5: HERVE THERMIQUE pour un montant estimatif de 98 372,00 € HT
- Lot 6: CHRONOFEU pour un montant estimatif de 7 572,10 € HT
- Lot 7 : ECOTOIT pour un montant estimatif de 20 706,50 € HT

Le marché notifié le 15 décembre 2020 a été attribué à la société SARL CHRONOFEU (33370 YVRAC) pour un montant estimatif de 7 572,10 € HT.

Le marché a fait l'objet de six précédents avenants.

L'avenant n°1 avait pour objet l'arrêt des prestations de vérification du matériel de lutte contre l'incendie au Centre Yves Dréau, situé Avenue de Monein 64150 MOURENX, car la Communauté de communes de Lacq-Orthez n'assurait plus la gestion de ce site. L'interruption de ces prestations a entrainé une moins-value de 96,60 € HT du montant initial du marché. Après modification le nouveau montant du marché était de 7 185,70 € HT.

Les avenants n°2, n°3 et n°4 visaient à accepter des offres concernant la maintenance du matériel de protection incendie. Après acceptation de l'avenant n°4, le nouveau montant du marché était de 9 831,90 € HT.

L'avenant n°5 visait à accepter l'offre de la société concernant la délivrance de la déclaration de conformité relative à une étude de conformité qui avait été réalisée.

L'avenant n°6 visait à accepter l'offre de la société concernant la vérification annuelle d'un extincteur manuel.

Le présent avenant n°7 vise à accepter le nouveau BPU fourni par la société, contenant de nouveaux prix applicables.

E	SIGNALETIQUE/ACCESSOIRES			
E5	Consigne générale de securité-format A4	u	1	8,88 €
E6	Relevées pour établissement de signalétique	U	1	35,00 €
E7	plan PDF	U	1	10,50 €

Eu égard aux développements précédents, le bureau après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

d'autoriser son Président à signer l'avenant pour le lot 6.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée Pour extrait certifié conforme, Le président,

Patrice LAURENT